

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET ET DU 18 JUILLET

PAVE ET DABP

Le dossier constituant le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des espaces Publics (PAVE) et le Diagnostic d'Accessibilité des Bâtiments Publics (DABP) est présenté par Monsieur ROUE du Bureau d'Etudes VERITAS mandaté pour cette opération.

Après cette présentation, le Conseil Municipal :

- approuve le Diagnostic d'Accessibilité des Bâtiments Publics tel que présenté
- décide, qu'en application de l'alinéa IV du décret du 21 décembre 2006, le dossier PAVE sera soumis pour avis au Conseil Général du Morbihan avant son approbation

Chartre Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust

Après délibération, le Conseil Municipal valide la chartre d'entretien des espaces communaux établie par le Grand Bassin de l'Oust qui décrit le contenu technique et méthodologique d'une maîtrise des pollutions ponctuelles et diffuses liées aux pratiques de désherbage des communes du bassin versant.

Remplacement des stores à la salle polyvalente

Dans le cadre de réaménagement intérieur de la salle polyvalente, le Conseil Municipal décide du remplacement des stores, retient la proposition des Fermetures du Porhoët et sollicite une subvention au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux.

Tarifs des repas à la cantine

Après avoir pris connaissance des nouveaux tarifs pratiqués par la SBPC, fournisseur des repas à la cantine, le Conseil Municipal décide de réévaluer le prix du repas qui passe de 2.65 € à 2.70 € pour un repas enfant de 3.20 € à 3.50 € pour un repas adulte pour l'année scolaire 2011/2012.